

Compte Rendu du Conseil municipal

Séance du Mardi 30 Novembre 2021

Excusé : Daniel VAYSSADE

1. Approbation du dernier compte rendu réunion du 04/10/2021:

Approuvé

2. Biens de section résultat de la consultation :

- La Pujade : 11 accords sur 13 pour la vente de la parcelle AP141 à Daniel VAYSSADE 69 a 25 ca pour 1731 €. Accord pour la vente par acte administratif.
- Serre Vialatelle Combes basse environ 2 a 56 ca :
4 oppositions à la vente sur 5 votants membres de la section.
Demande passage géomètre pour délimiter les parcelles propriété succession GARDES et section.
1 conseiller note qu'une décision prise par vote ne doit pas être remise en question.

3. Forêt :

Point 2021

4 coupes à la vente : 1 seule vendue à l'amiable, 1 affouage, 2 à la vente plus tard.
Délibération prise.

2022 : coupe à la vente

Parcelle	Type de coupe ¹	Volume présumé réalisable (m3)	Surface (ha)	Année prévue à l'Amgt	Proposition	Année de report	Destination	Motif des coupes proposées en report et suppression par l'ONF
18a	AME	190	5.48	2022	2022		Vente bois sur pied	
19a	AME	200	5.7	2022	2022		Vente bois sur pied	
30	REG	460	7.76	2022	2022		Vente bois sur pied	
31	REG	550	9.3	2022	2022		Vente bois sur pied	
74	AME	874	10.93	2022	2022		Vente bois sur pied	douglas
75a	REG	1160	11.67	2022	2022		Vente bois sur pied	douglas

Le mode de commercialisation pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois en accord avec la municipalité

¹ Nature de la coupe : AMEL amélioration ; AS sanitaire, EM emprise, IRR irrégulière, RGN Régénération, SF Taillis sous futaie,
TS taillis simple, RA Rase

4. Information sur rénovation habitat

- Convention OPAH signée entre SOLIHA et la Communauté de Commune, pour aider à la rénovation de l'habitat, pour les propriétaires occupants et pour créer des logements locatifs à l'année. Permanences mises en place dans chaque bourg centre de la com com.
- Permanences RENOV OCCITANIE pour rénovation énergétique des logements dans les bourgs centre
- La Commune de Condom est copropriétaire avec la commune de Saint Come de l'ancienne école de la Bastide construite dans les années 60.

En 2000, les deux communes se sont réparties les locaux du bâtiment. Condom a récupéré la partie salle de classe et à crée un logement T2 avec un garage. La commune de Saint Come a récupéré l'ancien logement de l'institutrice a fait seulement quelques travaux de rénovation dans cette partie-là. Les deux logements ont été loués, la partie de Saint Come ne l'est plus et la commune souhaite vendre. Une rencontre a eu lieu en décembre entre les deux communes. Suite à cette rencontre, nous proposons de réfléchir à l'achat du logement. Pour cela, nous allons contacter les services d'Aveyron Ingénierie pour estimation montant achat et travaux, les aides disponibles ...

5. Information échanges amiables et stockage foncier SAFER

- Les échanges amiables de terrains agricoles environ 47 Hectares arrivent à échéance. Il reste à finaliser par l'acte notarié.
- Stockage foncier : 25 hectares vont être mis à la publicité en janvier.
Les parcelles communales :
 - AO 80
 - AN 11
 - AK 148 + AK162
 - AK 146 + AK 161
 - Les parcelles - autour des parcelles AE 41 et AE 201 - suivantes
AK 150, AE 195, AK 165, AE 200, AE 196, AE 202

6. Centre de gestion 12 : Médecine du travail / annualisation

Annualisation du temps de travail de l'employé communal, validation de la délibération concernant la convention entre le CDG12 et la commune

7. Questions et informations diverses :

- Production d'énergie panneaux photovoltaïque en 2021 de la salle 28 000 kw/h soit 3 483 €
- Spectacle enfant pour les enfants ancien canton le 28/12 à la salle de condom
- Achat terrain fils de Mme le maire, désignation de monsieur Philippe JOURDE pour signer l'arrêté de permis de construire.